

NUCOURT Com-Info



Photo © Patrice SUBLEMONTIER

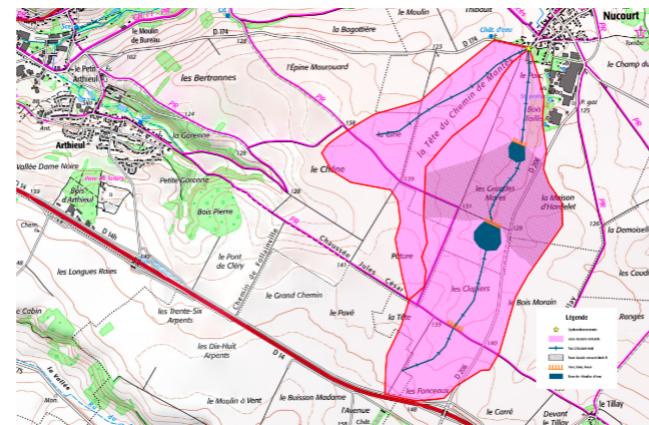
Vent de janvier, pluie de juillet.

NUMÉRO 135
OCT-NOV-DÉC-JAN 24-25

Toute l'équipe municipale vous souhaite une bonne et heureuse année 2025.

Nous commençons avec l'urbanisme.

En 2024, nous n'avons pas beaucoup avancé sur le projet de lutte contre les inondations et le ruissellement avec le SMBVA. Nous en sommes encore à l'étape de l'achat des terrains. J'ai demandé conseil à la Préfecture pour acheter le terrain qui se trouve sur Cléry puisque Cléry a refusé de le faire. Nous attendons maintenant son retour.



Passons aux panneaux d'indication du PNR. Ces panneaux vieillissaient et ont été intégralement remplacés. Cette opération a été subventionnée à 70 % par le PNR avec un reste à charge pour la commune de 4 257 €.



Au printemps, un grand nettoyage du chemin de l'ancienne voie ferrée qui est parallèle au chemin des carrières a été réalisé. Tous les dépôts sauvages sous le pont ont été retirés. Le chemin est maintenant accessible et continue d'être entretenu par les employés communaux.

En termes d'accessibilité, la maison des associations bénéficie maintenant d'une rampe d'accès. Il s'agissait du dernier dispositif à mettre en place dans le cadre de l'Ad'AP (agenda d'accessibilité programmée) et de la mise en conformité des ERP.

Les projets pour 2025 porteront, entre autres, sur une tranche d'enfouissement des réseaux électriques rue de Paris, la zone de lagunage et l'aire de jeux jeunes enfants. En effet, celle-ci est vieillissante et des non-conformités lors du contrôle notamment au niveau du sol ont obligé sa fermeture. La réhabilitation coûtant aussi chère qu'une nouvelle structure, nous travaillons sur cette deuxième option.



J'enchaîne sur le terrain multisport : nous souhaitons acheter une partie du terrain agricole à côté de l'école. Cet emplacement nous paraissait logique car le terrain multisport pouvait bénéficier aux enfants de la commune et à l'école sans qu'il y ait besoin d'accompagnants. Le propriétaire était d'accord pour nous céder le terrain mais le locataire agricole a fait savoir qu'il ferait valoir son droit de préemption. Après vérification auprès de la préfecture, il s'avère que la commune n'aurait pas obligatoirement gain de cause bien que ce soit un emplacement réservé. En effet, le règlement du PLU ne précise pas l'objet de cet emplacement réservé et le droit de préemption communal n'est pas prévu sur les parcelles N du PLU. Une nouvelle réflexion est donc nécessaire.

Nous continuons avec le cadre de vie.

Le relamping s'est terminé fin 2024. Les nouvelles installations offrent une lumière mieux dirigée, éclairant de manière optimale la chaussée tout en réduisant la pollution lumineuse sur les façades des riverains.



Les économies d'énergie réalisées grâce à ce nouveau système permettent également d'éviter l'émission de 1 780 kg de CO₂ par an, contribuant ainsi à la réduction de l'empreinte carbone de la commune.

En parallèle, une hiérarchisation des voies a été mise en place, modulant la quantité de lumière en fonction du type de voie. Cette approche a permis de créer une harmonie visuelle plus cohérente et adaptée aux différents usages des espaces urbains, renforçant ainsi la sécurité et votre confort. Nous recevrons les subventions de ce projet en 2025.

Madame la Conseillère départementale, Monsieur le Président du PNR Major, Adjudant-chef, Lieutenant,

Chers Nuécourtoises et Nuécourtois,

Je vous remercie d'être venus ce soir et je salue la présence de Madame Anne Fromenteil, Monsieur Benjamin Demailly, du Major Vignaud et de l'Adjudant-chef De Decker de la gendarmerie de Marine et du lieutenant Maire des pompiers de Magny-en-Vexin.

Le conseil municipal et moi-même offrons à tous nos vœux les meilleurs pour cette année 2025 et vous souhaitons santé, réussite pour vos projets et tout le bonheur possible à vous et à vos proches.

Comme chaque année, nous avons concocté un diaporama que nous allons maintenant vous commenter.

Nuécourt Com-Info : le journal du Conseil municipal
Mairie de Nuécourt – rue de la Boutrolle – 95420 Nuécourt | Tél : 01 34 67 41 11 | accueil@nuécourt.fr | www.nuécourt.fr

Directeur de publication : Émilie Vallet. Rédaction : les conseillers municipaux. Conception et réalisation : Baptiste Vallet.

Imprimé par nos soins à 300 exemplaires. Pour préserver l'environnement, ce journal est imprimé sur un papier norme PEFC.

Vœux du Maire

2024 a été l'année des réalisations des aménagements de la route de Bouconvilliers et de la place de Wenings par le département. Ces aménagements ont permis de sécuriser les carrefours. Même si je sais que certains estiment que ce n'est pas encore assez, les voitures sont obligées de ralentir. Quant aux camions, il leur est plus difficile de rouler et de tourner. Ils hésitent donc maintenant à passer par Nucourt. J'ajoute de j'ai co-signé l'arrêté départemental interdisant la circulation des poids lourds de plus de 19 tonnes (sauf desserte locale) sur la RD174.

L'accès piétonnier aux commerces de la place de Wenings a été également sécurisé grâce à un béton balayé qui a l'avantage d'être anti dérapant et améliore l'esthétique. Il appartient maintenant à notre employé paysagiste Thibaud Andreis de mettre en valeur les espaces verts nouvellement créés sur la place.



En parlant d'espaces verts, j'en profite pour vous parler de la gestion différenciée car j'entends ici et là que le village ou le cimetière est parfois mal entretenu.

La commune a signé en 2015 avec le PNR une convention pour la mise en place d'un programme de gestion différenciée des espaces communaux – objectif zéro phyto.

Le zéro phyto, c'est entretenir les espaces communaux et jardiner sans produits phytosanitaires, donc sans pesticides. C'est donc changer la gestion globale des espaces avec pour objectifs :

- la gestion durable des ressources naturelles et la reconquête de la qualité de l'eau ;
- la préservation de la santé de tous ;
- la restauration de la biodiversité ;
- l'amélioration du cadre de vie ;
- l'optimisation des moyens humains et techniques.



Un plan de gestion des espaces communaux a été mis en place. Le principe n'est pas de tout laisser pousser mais d'entretenir différemment en fonction des usages et des objectifs de gestion. Par exemple, le terrain de sport sera toujours tondu aussi souvent mais un espace plus champêtre de promenade sera lui entretenu de façon plus douce et moins régulière. Ou encore, la présence ici ou là d'herbes spontanées n'est pas un signe d'abandon ou d'irrespect mais juste d'entretien différent des espaces favorisant des enherbements choisis et le fleurissement de plantes spontanées comme par exemple des orchidées. S'il vous plaît, soyez curieux, regardez ces plantes et n'hésitez pas à demander à Thibaud des informations. Il est une véritable encyclopédie botanique.

En ce qui concerne le côté administratif, en 2024, Thierry s'est focalisé sur les protocoles d'hygiène des bâtiments municipaux avec des fiches de suivi et de la restauration avec un suivi du protocole spécifique HACCP.

Il a intégralement mis en conformité la DECI c'est-à-dire les bouches et poteaux d'incendie et incorporé toutes les données dans le nouveau système REMOcRA des pompiers (SDIS).



Avec des conseillers municipaux, il travaille actuellement sur la renégociation des contrats de photocopieurs, de téléphonie et de communication pour faire des économies.

Un mot sur l'accueil de la mairie : une secrétaire de mairie du centre de gestion de Versailles remplace Isabelle le temps de sa longue maladie. Nous lui souhaitons tous qu'elle se rétablisse en 2025. En attendant, Karine, sa remplaçante, travaille deux jours par semaine pour la mairie et nous vous communiquons les jours d'ouverture sur Illiwap tous les mois.

Enfin, l'année 2024 a été ponctuée par différents événements comme la fête communale, les cérémonies officielles, la fête du patrimoine ou encore la fête de Noël... Tout cela est orchestré de main de maître par Denise et le comité des fêtes. Je remercie l'Union Jeep Vexin qui nous a baladé en jeep et fait revivre la vie d'un camp militaire pendant la seconde guerre mondiale. Je remercie également M. Lemaire, conférencier venu le 11 novembre avec son âne nous expliquer la guerre 14-18.



Sur le volet sécurité, nous avons déployé des serrures électroniques pour tous les locaux communaux. Toutes les clés sont maintenant référencées et gérées en mairie. En 2025, nous allons étudier la vidéoprotection nous-même car finalement, ce ne sera pas développé par la CCVC.



Nous passons au thème de la solidarité.

Les rendez-vous avec les aînés se sont également étalés tout au long de l'année. Nous avons maintenant deux centenaires Nucourtoises : M^{me} Thépaut qui a 100 ans et M^{me} Valletout qui a 101 ans. Ghislaine Journée, Françoise Vincent (membre du CCAS) et moi-même leur avons rendu visite à l'occasion de leur anniversaire. M^{me} Thépaut, qui a travaillé de longues années à la Griffine, a également reçu un bouquet de son ancienne société.

La solidarité c'est aussi la prise en charge par la commune de l'aide à domicile afin de faciliter le maintien à domicile de nos aînés. De 4 500 € en 2023, nous sommes passés à 4 829 € en 2024.

Les prochaines dates du CCAS à retenir sont :

- Le loto des aînés le 30 mars
- Le repas des aînés le 12 octobre
- La remise des colis de Noël le 21 décembre

Nous terminons avec l'enfance et la jeunesse.

En 2024, les membres du CMJ ont encore été très actifs. Outre la participation aux cérémonies des armistices, il y a eu l'exposition et le concours photos « Nucourt et ses quatre saisons », les jeux intergénérationnels, la chasse aux œufs, le nettoyage et le débroussaillage d'un

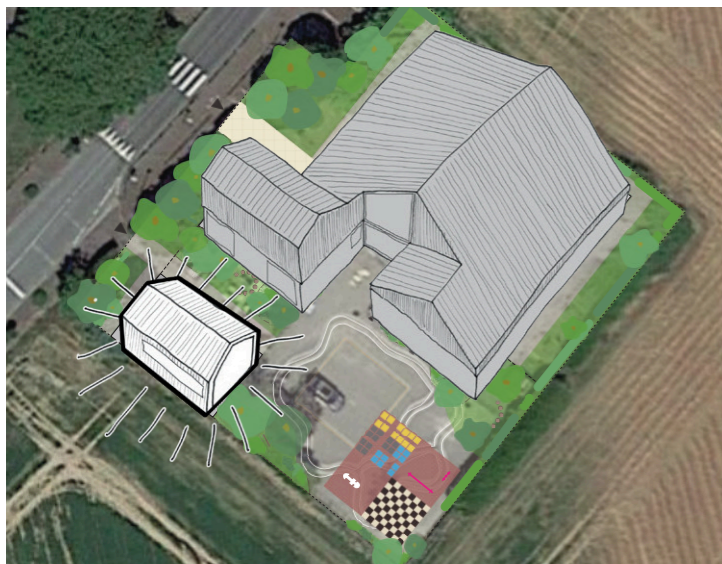


Vœux du Maire

chemin, les jeux du parcours du combattant avec l'union des jeeps de la fête communale, la sortie Paris Games Week, la tournée d'halloween, la collecte des jeux pour les restos du cœur et l'accompagnement de la calèche de Noël. Vous pouvez les applaudir pour leurs engagements.

À l'école, nous avons accueilli une nouvelle directrice, M^{me} Nathalie De Muynck et en remplacement de M^{me} Sophie Marmorat, une nouvelle ATSEM, M^{me} Myriam Simon.

L'année dernière, je vous annonçais que Nucourt avait intégré le dispositif de l'État « Village d'avenir » qui vise à accompagner les communes rurales en leur apportant un appui en ingénierie de projets. Plusieurs réunions ont eu lieu dans l'année avec l'ingénieur-projet, le département, la région et le CAUE pour le transfert de la cantine scolaire. Vous pouvez voir à l'écran une première esquisse sur les réflexions en cours.



Outre ce projet, nous en avons profité pour lister tous les autres projets communaux et M^{me} Munnia du département a ajouté toutes les subventions possibles pour chaque projet. Puis nous avons chiffré les différents projets et arrivons approximativement à un total de 2 650 000 € avec une possibilité de subventions de 1 470 000 €. Au vu de ces chiffres, pour que le coût soit supportable par la commune, nous avons étalé la faisabilité des projets jusqu'en 2035. Il y a donc du pain sur la planche pour les années à venir !



Avant de déguster la galette, je souhaiterais remercier plusieurs personnes :

- Les services de la gendarmerie et des pompiers,
- Les entrepreneurs qui permettent de dynamiser l'activité économique de Nucourt.
- Je remercie aussi mes collègues du conseil municipal, le personnel municipal, les membres des différentes commissions municipales et le CMJ qui permettent la faisabilité des actions que nous venons d'énumérer.
- Les amis du jumelage. Je me souviendrais longtemps de la rencontre 2024 et de l'accueil des familles allemandes.
- L'association des anciens combattants dont les membres, malgré leur âge, sont toujours présents lors des cérémonies.
- Les membres du téléthon qui ont encore continuer cette année.
- Le foyer départemental des foyers ruraux et le foyer rural de Nucourt qui nous permettent d'avoir une réelle diversité d'activités sur Nucourt. Le marché de Noël pour sa deuxième édition a été une réussite.
- L'équipe enseignante qui fait vivre l'école et mûrir nos enfants ainsi que les parents d'élèves élus et l'association des parents qui sont très dynamiques.

Je souhaite terminer sur une note d'espoir, sûrement utopique me direz-vous mais parfois nécessaire de réentendre. Pour cela, je vais citer un petit passage du discours de Victor Hugo de 1849 lors du Congrès de la Paix dans lequel il parle des peuples d'Europe mais aussi de tous les autres peuples et de la paix.

« Supposez que les peuples d'Europe, au lieu de se défier les uns des autres, de se jalouser, de se haïr, se fussent aimés : supposez qu'ils se fussent dit que, (...) si les nations sont des patries, l'humanité est une famille. »

Merci pour votre attention et je vous invite maintenant à déguster la galette élaborée par la boulangerie de Nucourt. ”

Émilie Vallet

Actualités municipales

Commémoration du 11 novembre

Avant de commémorer l'anniversaire de l'armistice de 1918, M. Gilles Lemaire, ânier guide du Parc naturel régional du Vexin français est venu avec son âne Marmot nous raconter l'histoire des animaux durant la guerre 14-18. Les ânes ravitaillaient les poilus, les chevaux combattaient en première ligne, les mulets étaient les auxiliaires indispensables des artilleurs et les pigeons voyageurs assuraient la transmission des courriers.

Les hommes étaient au front, les chevaux, les mulets et les ânes étaient réquisitionnés, les femmes ont dû assumer le travail des hommes dans les champs et les usines.



La guerre éclate et le beau pantalon garance des uniformes, à la couleur rouge sang va provoquer la mort de milliers de soldats tellement il était visible sur le champ de bataille que nos ennemis ne pouvaient pas le rater. Finalement le 27 juillet 1914, l'ordre est donné de confectionner des tenues plus discrètes, leurs apparitions ne seront effectives que dans la deuxième moitié de l'année 1915. En attendant, pour passer l'hiver particulièrement rigoureux de 1914, le poilu va piocher dans ses propres réserves et les préfets réquisitionnent les uniformes du corps des sapeurs pompiers dans les mairies. Alors que certains conservent le pantalon rouge, ils sont nombreux à préférer le chaud pantalon de velours côtelé que la famille leur envoie par colis. Il n'y a plus d'uniforme.



Quelques mois seulement avant la tristement célèbre bataille de Verdun en 1916, les képis sont enfin remplacés par des casques métalliques, les casques Adrian. Le pantalon rouge, quant à lui, est abandonné au profit d'un pantalon marron, puis bleu. Les bottes épaisses et les bandes molletières remplacent les brodequins, des masques à gaz sont distribués aux soldats. L'apparition du célèbre uniforme bleu horizon dans l'armée française arrive bien trop tard, beaucoup d'hommes mourront avant de le porter.

La vie difficile dans les tranchées était adoucie par des marques d'affection comme les portes bonheur Rintintin (la fille) et Nénette (le garçon), petites poupées en laine reliées par un fils de laine, personnages inspirés par Francisque Poulbot. Il les avait imaginées pour contrer les poupées faites en Allemagne, qu'il trouvait fort laides, mais qui avaient envahi le marché. Nénette et Rintintin étaient les petits noms que se donnaient Francisque Poulbot et sa femme.

Monsieur Lemaire nous a fait découvrir l'artisanat des tranchées, certains soldats étaient dans la vie civile des artisans ou des paysans faisant preuve d'une grande habileté manuelle, ils fabriquaient de nombreux objets de la vie courante (briquets, couteaux, bagues, cannes, boîtes à bijoux etc.), ou décoratifs (figurines militaires, vases etc...). Tous ces objets étaient réalisés à partir des matières premières trouvées sur place : laiton et cuivre provenant des projectiles (douilles de balles, douilles et têtes d'obus, shrapnels) et de l'équipement individuel (quarts, gamelles, boutons, etc.) sans oublier l'aluminium fondu.

Comme chaque année la commémoration s'est déroulée devant le monument aux morts, puis a été suivie du traditionnel verre de l'amitié.

Conseil municipal du 12 décembre 2024

Budget

Suite au transfert de la compétence Eau au SIAEP, le conseil municipal a autorisé à l'unanimité Madame le Maire à prendre la décision modificative suivante :

Section d'investissement	Dépenses	Recettes
Compte d'imputation	1068	002
Montant	69 312 €	69 312€
Total	69 312 €	69 312 €

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'autoriser avant le vote du budget primitif 2025 et au titre de l'exercice 2025, l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits attribués en 2024 selon le tableau suivant :

Ouverture de crédit	Budget primitif 2024	Exercice 2025 : 25 %
Chapitre 20	5 760,00 €	1 440,00 €
Chapitre 21	275 500,00 €	68 875,00 €

Frais d'écolage

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de demander aux communes de résidence des enfants scolarisés dans les écoles maternelles et primaires de Nucourt la somme de 195,00 € correspondant à cette participation hors Le Bellay-en Vexin (tarifs fixés par convention).

Scolaire

Tarif des services scolaires applicable au 1^{er} janvier 2025.

Cantine

	Au 1 ^{er} janvier 2025		Rentrée 2023	
	Nucourt	Extérieur*	Nucourt	Extérieur*
Sur réservation ferme				
1 enfant	4,47 €	5,26 €	4,38 €	5,15 €
2 enfants	3,90 €	5,26 €	3,82 €	5,15 €
3 enfants	3,39 €	5,26 €	3,32 €	5,15 €
En cas d'ajout inopiné non réservé prix coûtant				
1 enfant	9,75 €	9,75 €	9,55 €	9,55 €
Ajout exceptionnel de dernière minute avec panier repas fourni par la famille prix coûtant - prix du repas				
1 enfant	5,28 €	5,28 €	5,17 €	5,17 €

Accueil du matin

	Au 1 ^{er} janvier 2025		Rentrée 2023	
	Nucourt	Extérieur*	Nucourt	Extérieur*
Entre 7 h 30 et 8 h 20				
1 enfant	1,76 €	1,81 €	1,69 €	1,74 €

Garderie du soir de 16 h 30 à 18 h 30

	Au 1 ^{er} janvier 2025		Rentrée 2023	
	Nucourt	Extérieur*	Nucourt	Extérieur*
Sans étude surveillée				
1 enfant	4,17 €	4,22 €	4,01 €	4,06 €
Avec étude surveillée de 16 h 40 à 17 h 40 Effectif maximum : 14 enfants				
1 enfant	4,94 €	5,00 €	4,01 €	4,06 €

(*) Hors Le Bellay-en-Vexin dont les tarifs sont fixés par convention.

Le règlement intérieur de l'accueil périscolaire et de la cantine est disponible dans votre espace famille.

Administration

Le conseil municipal a approuvé la création d'un poste de Responsable des services techniques et de restauration.

Le conseil municipal après en avoir délibéré a décidé à l'unanimité de mettre en place la participation employeur pour la prévoyance des agents à partir du 1^{er} janvier 2025.

Le conseil municipal a approuvé l'adhésion au groupement de commande avec le Centre Interdépartementale de gestion de la Grande Couronne d'Île-de-France pour les assurances cyber-risques pour la période de 2026-2029.

Urbanisme

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le programme 2024 du SIERC concernant l'enfouissement des lignes rue de Paris. Le montant des travaux s'élève à 248 300 € hors taxe soit 297 960 € TTC, la participation communale sera de 30 % sur le montant HT, soit 74 490 €.



Photo © Patrice SUBLEMONTIER

Recensement citoyen

Les jeunes hommes et femmes nés en janvier, février et mars 2009 sont priés de se présenter en mairie dès l'âge de 16 ans afin d'être recensés pour la journée défense et citoyenneté et prévoir l'inscription automatique sur les listes électorales. Merci de vous munir du livret de famille.

Si vous n'avez pas effectué cette formalité, ou si le recensement a été fait tardivement, ou encore si vous avez déménagé depuis, vous devez procéder à une inscription volontaire sur les listes électorales.

À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement. La présentation de cette attestation sera obligatoire jusqu'à 25 ans pour participer à la JDC et s'inscrire aux concours et examens d'État (baccalauréat ou permis de conduire par exemple).

Sans attestation de recensement (ou sans certificat de participation à la JDC), ces démarches ne seront pas possibles jusqu'à 25 ans.



Nucourt

Dimanche 30 mars
Loto des aînés.

Dimanche 6 avril
Foire à tout.

Mardi 27 mai
Collecte des objets encombrants.
Rappel : la collecte est limitée à 1 m³ par habitation et les encombrants doivent être sortis la veille du jour de ramassage, en bordure de voirie accessible aux camions de collecte.

Idées sortie

Dans le contexte actuel, certaines sorties peuvent être annulées du fait du passage du plan « Vigipirate » au niveau « Urgence attentat ».

Du 8 février au 28 décembre 2025
Exposition « Agatha Christie, en quête d'archéologie ». Musée archéologique du Val d'oise à Guiry-en-Vexin. Plus d'informations au 01 34 33 86 00 ou contact.musees@valdoise.fr. Du mardi au vendredi de 9 h 00 à 17 h 00. Les Week-ends et jours fériés de 13 h 00 à 18 h 00.



Le grand jeu des 30 ans du Parc

À l'occasion de ses 30 ans, le Parc naturel régional du Vexin français vous invite à participer à un grand jeu de piste dont l'objectif est de vous faire (re)découvrir 30 sites emblématiques du territoire par la résolution de 30 énigmes.

Un jeu gratuit, sans inscription, pour tous, du 1^{er} février au 7 juin 2025 ! Que vous soyez en famille, entre amis ou en solo, ce jeu est une opportunité de partir à l'aventure, de résoudre des énigmes et de profiter des paysages, monuments et autres trésors du Vexin français.

Comment jouer ?

1. Téléchargez et imprimez gratuitement votre livret de jeu depuis notre site.
2. Résolez les énigmes pour identifier les communes à visiter.
3. Une fois sur place, trouvez les rondins grâce aux indices donnés par les énigmes.
4. Sur chaque rondin est gravé un symbole. Notez ce symbole dans votre livret de jeu.
5. Une fois votre livret complété avec les 30 symboles, envoyez-le à la Maison du Parc pour tenter de gagner l'un des nombreux lots : week-end en Baie de Somme, paniers garnis, places de concert, balade en canoë, et tant d'autres !

Prêt à relever le défi ? Munissez-vous de votre livret de jeu et de la carte du Parc naturel régional du Vexin français puis partez à la conquête des 30 rondins du Vexin !

Des médailles récompenseront les joueurs les plus rapides !

Remise des colis de Noël

Samedi 21 décembre les membres du CCAS avaient organisé un apéritif déjeunatoire pour remettre le colis à nos anciens. C'est un moment toujours agréable et convivial qui permet d'échanger et de tisser des liens.

Après une boisson pétillante accompagnée de petits fours salés et sucrés nous avons immortalisé cet événement avec une photo de groupe qui devient traditionnelle. Pour clôturer cet apéritif ce sont 53 colis qui ont été distribués.



Comment fonctionne le Service Mobilité Seniors ?

Vous êtes senior de plus de 62 ans (justificatif demandé) et hors personne à mobilité réduite, la CCVC met à votre disposition deux véhicules avec chauffeurs pour vous accompagner dans vos trajets sur le territoire de la CCVC et hors territoire. Ce service fonctionne uniquement pour les courses et les soins médicaux sur Osny/Cergy/Pontoise/Saint-Ouen-l'Aumône/Meulan/Magny-en-Vexin/Hardricourt/Menucourt/Ennery/Oinville et les marchés le samedi matin.

En premier lieu vous devez réserver 48 heures avant votre déplacement au 07 87 11 75 92 et l'un des chauffeurs viendra vous chercher à votre domicile ou aux points demandés.

Le tarif s'élève à 2 € le trajet simple et fonctionne du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00 et le samedi de 8 h 00 à 13 h 00. Il ne fonctionne pas le dimanche et les jours fériés.



Très bon anniversaire à nos deux centenaires

Nous avons promis à M^{me} Odette Valletout de venir lui souhaiter un bon anniversaire pour ses 101 ans et c'est avec plaisir que M^{me} Le Maire Émilie Vallet, sa première adjointe M^{me} Ghislaine Journée et M^{me} Françoise Vincent membre du CCAS se sont rendues à son domicile pour souffler ses 101 bougies.

Un coffret de chocolat lui a été offert par la municipalité, elle est toujours aussi gourmande et en pleine forme. M^{me} Valletout et son fils nous ont réservé un accueil chaleureux à son domicile et nous avons pris rendez-vous pour fêter ses 102 ans l'année prochaine.

Cette année c'était au tour de M^{me} Henriette Thepaut de fêter ses 100 ans, le même petit groupe lui a rendu visite dans sa maison de retraite où elle réside désormais. Elle nous a évoqué un peu son passé, sa jeunesse, son mariage, son fils et son travail. Elle a travaillé ainsi que son mari à la Griffine jusqu'à sa retraite, elle nous a expliqué qu'elle avait réalisé à la main un magnifique tapis qui trônait dans sa maison. La municipalité lui a offert un très beau bouquet de fleurs et nous lui avons donné rendez-vous pour ses 101 ans. La Griffine a également tenu à offrir un bouquet de fleurs à leur ancienne collègue.

Nous avons la chance d'avoir deux centenaires et c'est toujours un vrai plaisir de les rencontrer, nous apprenons tant de choses grâce à leur souvenirs. Nous leur souhaitons encore un très bon anniversaire.

L'escale parentale itinérante

Lieux d'échanges et de jeux réservés aux enfants de 0 à 4 ans accompagnés de leurs parents ou d'un membre adulte de leur famille, l'escale parentale itinérante ou lieu d'accueil enfants-parents (LAEP) offre un espace libre, anonyme et gratuit, ouvert aux familles résidant sur la communauté de communes du Vexin Centre. Venez discuter, partager, jouer...

Deux professionnelles vous accueillent les lundis, jeudis et vendredis de 9 h 30 à 12 h 00 dans les communes suivantes :

- **Boissy-l'Aillerie** : lundi 10 février 2025 - Maison pour tous, Chemin du cimetière.
- **Chars** : mardi 4 février de 14 h 00 à 16 h 30 - Salle municipale accolée à la mairie.
- **Marines** : jeudi 13 février - Face à l'entrée de la crèche, 12 bis boulevard Gambetta.
- **Nucourt** : lundi 3 février - Camp de César, 3 route de Serans.
- **Sagy** : vendredi 14 février - Salle polyvalente, Rue de la Vierge.
- **Vigny** : mardi 11 février - Maison dans le parc, face au terrain de tennis, 19 bis rue de la Comté.

Accueils de loisirs pour les vacances d'hiver

Pendant les vacances d'hiver 2025, du lundi 17 au vendredi 28 février 2025, pas moins de huit accueils de loisirs (ou ALSH) seront ouverts sur le territoire de la Communauté de Communes Vexin Centre. Financés par la CCVC et la CAF, les accueils de loisirs associatifs et communaux du territoire ne sont pas sectorisés, les parents sont donc libres du choix de la structure.

Les inscriptions se font directement auprès des structures d'accueil. Attention le nombre de places est limité !

<https://ccvexincentre.fr/accueils-de-loisirs-pour-les-vacances-hiver-2025/>



Le Père Noël en tournée

Samedi 14 décembre vers 13 h 30, les Nucourtois ont eu la joie de voir passer dans une calèche le Père Noël, accompagné de ses lutins, il allait de porte en porte rencontrer les enfants du village.

Dans sa hotte, il y avait 111 cadeaux qui ont fait plaisir à tous les enfants, de la naissance aux élèves de CM2 ainsi qu'à ceux ne résidant pas à Nucourt mais qui sont scolarisés à l'école des Quatre Vents.

Le Père Noël a distribué des livres pour tous les enfants et des montres pour les CM2. Pour sa tournée il était assisté des membres du comité des fêtes et des jeunes du CMJ.

Il a promis aux enfants sages de revenir dans la nuit de Noël.

Nous le remercions pour sa venue, et nous avons hâte de le revoir l'hiver prochain. Surtout soyez sage les enfants, si vous voulez qu'il ne vous oublie pas.

Inauguration d'un relais petit enfance

Un nouveau relais petit enfance et accueil jeux pour les assistants maternels et les gardes d'enfants va ouvrir le mercredi 29 janvier dans la commune d'Avernes, salle Joseph Kessel 1 rue de la belle couturière.

Inscriptions par téléphone au 01 30 39 46 29 ou 06 75 10 48 27 ou par e-mail à l'adresse rpe.vigny@ccvexincentre.fr.

Opération Collecte de jouets

Les 23 et 30 novembre 2024 ont été l'occasion pour le CMJ de collecter auprès des habitants du village les jouets en bon état stockés dans des garages ou des greniers et non utilisés.

Pour redonner une nouvelle vie à ces jouets et redonner le sourire aux enfants dont les familles sont bénéficiaires des Restos du Cœur, le CMJ a œuvré une fois encore à cette nouvelle récolte.

Le samedi 7 décembre 2024 au matin, aidé par Didier et le camion du foyer rural, le CMJ s'est rendu à l'association des Restos du Cœur de Magny-en-Vexin pour déposer la récolte de jouets et autres accessoires pour enfants.

Autour d'un petit déjeuner partagé tous ensemble, c'est l'occasion pour les jeunes du CMJ de découvrir l'équipe des Restos du cœur, les locaux, le fonctionnement hebdomadaire, les difficultés et les contraintes de l'association, les dons, et bien d'autres choses. Un rendez-vous annuel incontournable qui s'effectue dans l'échange et la bonne humeur.

Une opération à renouveler l'an prochain, sans la moindre hésitation.



Hallo ou Ween ?

Pour sa quatrième édition, la tournée d'Halloween, organisée par le CMJ de Nucourt, le 1^{er} novembre 2024 aura permis de réunir environ 80 personnes (dont 49 jeunes : enfants et ados, un record de présence pour cette édition 2024).

Deux parcours (déclinés en « Hallo » et « Ween ») restreints, pour éviter les désagréments éventuels de la météo ont permis de déployer en deux groupes tout ce beau petit monde déguisé qui a déambulé dans plusieurs rues de notre village. Ce défilé a été réalisé et organisé par nos jeunes du CMJ. Un grand bravo à eux pour cette organisation préparée sur trois week-ends.

La récolte a été bonne, puisque le poids total de bonbons collectés a été de 37 kg, l'équipe des « Ween » a rapporté les 2/3 du poids total, cette équipe a bien porté son nom de parcours.

Un grand merci à tous les habitants de Nucourt qui ont joué le jeu (distribution des bonbons et décorations de leur jardin et maison pour le plus grand bonheur de nos jeunes petits monstres).

Également un grand merci à l'ensemble des bénévoles qui ont apporté leur concours à cette « effrayante » après-midi festive et notamment à l'équipe présente de la Com Fête ainsi que pour la grande participation des jeunes du CMJ et de leurs encadrants.

La soirée a été consacrée à la diffusion dans la salle municipale de foyer rural spécialement pour les adolescents d'un film d'horreur : « La nuit des morts vivants », de quoi en effrayer plus d'un !

Alors, si vous avez passé un bon moment en famille, nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine, plus « effrayants » que jamais.

Le marché de Noël était de retour

Un record d'exposants pour le deuxième marché de Noël à Nucourt : 43 exposants dans la salle municipale du foyer rural !

Ce marché artisanal et gourmand organisé par le foyer rural s'est tenu dans la salle et ses abords. Il faudra sans doute penser à l'agrandir pour l'année prochaine !

Tartiflettes, crêpes, chocolat et vin chaud, passage du Père Noël, chorale... Une journée bien remplie.

Merci à tous les exposants qui leur ont fait confiance, ainsi qu'à tous les bénévoles qui ont permis de réaliser ce très beau marché de Noël.

Ils espèrent vous retrouver aussi nombreux l'année prochaine. D'ailleurs, ils ont déjà reçu des demandes et vous attendent en décembre 2025.

Malheureusement, « Les Amis du Téléthon » soutenus par le comité des fêtes, tenaient leur stand pour la dernière fois... Nous les voyons partir avec tristesse.



Téléthon : bâtir, combattre, mobiliser

« Les amis du Téléthon », qui ont été si actifs durant de nombreuses années pour récolter des fonds afin d'aider l'Association française contre les myopathies mettent un terme à cette merveilleuse aventure. Pour la dernière édition, la vente des objets et des crêpes a permis de recueillir la somme de 1 358,00 €, qui naturellement a été reversée à l'AFM.

Nous remercions toutes les personnes qui ont œuvré pour que cette journée Téléthon soit un véritable succès depuis sa création.

Une pensée particulière pour M. et M^{me} Walter qui se sont tant impliqués pour le Téléthon.



Attention au monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone est un gaz très dangereux : il ne se voit pas et est inodore et non irritant. Mais quand on le respire, il prend la place de l'oxygène. Il provient des appareils de chauffage ou de cuisson qui marchent au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fuel ou à l'éthanol ; il ne peut pas provenir d'un appareil

électrique. Par conséquent, les cuisinières, chaudières, chauffe-eaux, chauffages d'appoint, poêles, cheminées peuvent produire du monoxyde de carbone s'ils sont mal entretenus ou mal utilisés.

Pour éviter l'intoxication :

- Chaque jour, renouveler l'air du logement, pendant au moins 10 min, même en hiver ;
- Dégager les aérations lorsque les appareils fonctionnent ;
- Ramoner les conduits de cheminée, inserts et poêles est obligatoire : l'encrassement ou l'obstruction des conduits empêche l'évacuation des gaz brûlés ;
- Faire contrôler et entretenir chaque année les appareils de chauffage, les chaudières, cuisinières, chauffe-eaux. Demander une attestation d'entretien, qui prouve que l'appareil est correctement entretenu ;
- Ne jamais utiliser une cuisinière, un barbecue ou un brasero comme chauffage de secours,
- Ne pas utiliser de groupe électrogène à l'intérieur ;
- Si possible, installer un détecteur de monoxyde de carbone (CO) conforme EN50291 ;
- Ne jamais laisser tourner le moteur d'une voiture dans un garage, qu'il soit privé ou public.

Si vous éprouvez certains symptômes tels des maux de tête, des vomissements, des vertiges ; ils peuvent être le signe d'une intoxication au monoxyde de carbone émis par un appareil à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...). Dans ce cas :

- Ouvrez les fenêtres et les portes ;
- Arrêtez les appareils de chauffage et de cuisson, sortez de chez vous ;
- Appelez les urgences en composant le 15, le 18 ou le 112 et pour les personnes malentendantes faites le 114.

Les intoxications au monoxyde de carbone surviennent dans l'habitat mais également dans les établissements recevant du public tels que les lieux de cultes ou spectacles utilisés pour des rassemblements culturels ou religieux.

En 2023, 46 épisodes d'intoxication sont survenus dans le Val d'Oise occasionnant l'hospitalisation de 113 personnes, il faut donc être vigilant à l'entretien de ses installations.

Jour du souvenir

Les Amis du Jumelage se sont retrouvés au cimetière de Nucourt, le 1^{er} novembre pour un moment de recueillement qui est cher à leurs yeux : il permet ainsi d'avoir une pensée pour tous ceux qui ont œuvré et participé à faire de ce jumelage ce qu'il est aujourd'hui et depuis si longtemps.



Soirée Beaujolais

Comme c'est désormais un rituel annuel « Les Amis du Jumelage » ont organisé une soirée Beaujolais. La dégustation de la cuvée 2024 était accompagnée des traditionnelles planches à charcuteries et fromages.

L'ambiance conviviale et chaleureuse a été appréciée par tous et plus particulièrement par les nouveaux Nucourtois qui ont découvert l'association. Rendez-vous l'année prochaine !



AG de l'association

L'Assemblée Générale Ordinaire s'est tenue en décembre. Pour les non-adhérents qui seraient intéressés le compte rendu est accessible sur www.facebook.com/jumelagenucourtwenings.

Foire à tout

Nous vous informons que la prochaine foire à tout de Nucourt aura lieu le dimanche 6 avril 2025. À vos agendas !

Les bulletins d'inscription seront bientôt disponibles sur le site du foyer rural : www.foyer-rural-nucourt.fr.

Des volontaires bénévoles sont les bienvenus pour aider le foyer rural lors de la foire à tout.

N'hésitez pas à vous faire connaître auprès du foyer rural par e-mail fr.nucourt@free.fr ou au 07 49 97 71 39.

Du changement dans le tarif du transport collectif

Afin de simplifier, de favoriser les mobilités douces et pour la cohésion sociale du territoire la tarification des tickets a changé depuis le 1^{er} janvier 2025.

Désormais le ticket T+ et le billet origine destination sont remplacés par deux nouveaux tickets à tarif unique, pour voyager dans toute l'Île-de-France : le ticket métro-train-RER à 2,50 € et le ticket bus-tram : 2,00 €.

De plus le Pass Navigo Liberté+ est étendu à l'ensemble de l'Île-de-France. Ainsi, quelque soit leur gare de départ, les voyageurs du territoire vont bénéficier :

- du post-paiement ;
- des correspondances offertes entre les réseaux ferrés et de surface, lors d'un même trajet ;
- d'un tarif avantageux équivalent à celui du carnet soit 20 % de réduction par trajet.



Démarchage rénovation énergétique

Attention, des démarchages à domicile ont été signalés dans notre secteur. Cette pratique n'est pas forcément illégale (pour en savoir plus sur les obligations des démarcheurs à domicile : <https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F23224>), mais nous ne pouvons que vous inviter à adopter la plus grande prudence vis-à-vis de ces propositions.

Si vous acceptez un rendez-vous avec une entreprise, nous vous recommandons de ne signer aucun engagement ou tout autre document le jour de la visite, et de ne communiquer aucun document comportant vos données personnelles (pièce d'identité, numéro fiscal ou titre de propriété).

En ce qui concerne particulièrement la rénovation de l'habitat, nous vous rappelons qu'à tout moment de l'avancée de votre projet vous pouvez être accompagnés gratuitement par un conseiller France Rénov du PNR du Vexin Français, en appelant le 01 34 48 65 90 ou en remplissant le formulaire disponible dans la rubrique « Aménagement » du site web du PNR www.pnr-vexin-francais.fr.

En cas de doute, vous pouvez également prévenir la mairie ou vous rapprocher de la maison France Service la plus proche.

Le SIARP passe au numéro vert

Le numéro d'astreinte du SIARP évolue, pour toutes vos urgences d'assainissement sur le domaine public composez le

